

Question écrite (27/05/2021)

Situation des élèves de Première des lycées français de la province d'Ontario

Mme Évelyne Renaud-Garabedian interpelle M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la situation des élèves de Première des lycées français de la province d'Ontario. Comme l'ensemble des élèves des établissements français d'Amérique du Nord, ces lycées doivent passer l'écrit de l'épreuve anticipée de français le 1er juin et l'oral du 7 au 9 juin. A l'heure actuelle, la province de l'Ontario est confinée au moins jusqu'au 2 juin. Dans ces conditions, il est impossible de maintenir les épreuves. Le ministère de l'Education nationale a avancé deux solutions : la tenue des examens en septembre 2021 ou en juin 2022. Ces deux alternatives ne sont pas satisfaisantes. D'un point de vue pédagogique, certains élèves anglophones n'auront pas été en contact avec la langue française depuis plusieurs mois et le passage d'un examen sans préparation additionnelle plus d'un an après la tenue du cours correspondant perd beaucoup de sens. Ces deux possibilités ont également le désavantage de créer une rupture d'égalité entre candidats en imposant des révisions supplémentaires en début ou en fin de Terminale alors que d'autres n'en auront pas. A une semaine de la date théorique du début des épreuves, le ministère de l'Education nationale n'a toujours pas tranché la question. Les élèves, déjà fortement ébranlés par une année scolaire perturbée subissent une attente éprouvante. Elle lui demande qu'une décision soit prise le plus rapidement possible et suggère qu'une solution tel que le contrôle continu pour cet examen puisse être envisagé. Dans le cas où les épreuves se dérouleraient bien soit en septembre 2021 soit en juin 2022, elle souhaiterait savoir quels moyens seront mis à disposition des élèves pour la préparation de cet examen fortement retardé.

Fermer